

LA RUINE DES SERVICES DE GESTION D'AUJOURD'HUI PRÉSAGE CEUX DE DEMAIN !

Le CASVP du futur, ou comment bâtir l'avenir sur des ruines...

La direction du CASVP organise des « ateliers d'idéation sur ce que pourrait être le CASVP du futur », sans pour autant faire l'état des lieux de la situation actuelle. Tant que ce travail « d'inventaire » ne sera pas mis en œuvre, le CASVP ne sera jamais en capacité de devenir un service public innovant, moderne et respectueux des intérêts des usagers. Ainsi que des conditions de travail des agents.

Notre administration communique-t-elle sur les mesures déjà mise en œuvre ? Pour répondre à cette question, pas si innocente, prenons l'exemple des services de gestion.

Où en est ce dossier porté par la SDIS depuis plus d'un an maintenant, après le mouvement de protestation de la fin de l'année 2017 ? Aucune annonce officielle présentée à quiconque, ni aux agents, ni aux organisations syndicales ! De réunions en ateliers pour finir par un séminaire, on perd notre énergie et la machine tourne en rond.

Et pourtant, on connaît déjà tout, ou presque tout, des choix définitifs de la direction générale. En avant-première, les voici :

- **L'adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment pour le budget général et le maintien de la M22 pour :**
 - Les établissements et services sociaux et médicosociaux,
 - Les EHPAD, en version « état prévisionnel des dépenses et des recettes »,
- **Le changement du système d'information financière existant (remplacement d'Astre), avec la redéfinition de sa place dans le paysage applicatif du CASVP,**
- **L'adaptation du processus et de l'organisation de la fonction financière (les plateformes n'ont jamais autant pris de formes : travaux, gestion locative... ?),**
- **Le renforcement du contrôle interne comptable et financier, dans le cadre de la mise en œuvre de la certification des comptes,**
- **La mise en place d'un système d'information patrimonial, dont les premières réunions se tiendront à la rentrée,**
- **La rénovation du logiciel de gestion de l'hébergement des personnes âgées,**
- **Et enfin l'évolution envisagé des aides sociales municipales et des prestations à domicile.**

Voilà ce que dénonce la **CFDT** : les responsables décident entre eux, en catimini, de la restructuration complète des services de gestion. Au passage précisons que l'on apprend ceci dans le dernier BOVP (l'ex Bulletin municipal Officiel).

La CFDT dénoncera toujours le manque de courage de la direction et luttera pour plus de transparence et d'information envers les agents. Toujours en ayant à l'esprit l'exigence de la qualité du service public !



CFDT UN SYNDICAT ANCRÉ DANS VOTRE RÉALITÉ !